Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2011 : Nouvelle-Calédonie, session normale 2011

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2011 « Nouvelle-Calédonie ». Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire ou géographie (18 points)

Sujet 1 – Histoire : le bilan de la Première Guerre mondiale

Question 1 (document 1)

Bilan humain : la guerre fait environ 9,2 millions de morts et disparus dans le monde, soit 13,8 % des mobilisés. Elle fait aussi des millions de blessés et de mutilés (3,6 millions pour la France, 5 millions pour l'Allemagne et pour la Russie). La France compte 1,4 million de morts et disparus, soit 16,4 % de ses mobilisés : c'est la « grande saignée ». Bilan matériel : en France, 13 départements subissent des dégâts. 812 000 immeubles, 21 000 km² de terres cultivables, 54 000 km de routes et des milliers de ponts sont détruits ou endommagés. La photographie montre la ville de Reims en ruines, avec sa cathédrale éventrée, en 1918.

Question 2 (document 2)

L'ancien combattant évoque la brutalité des combats par des images crues : « ventres ouverts, figures en bouillie, membres déchiquetés ». Il décrit la peur « aux entrailles » lors des coups de main contre la tranchée ennemie. Il reconnaît que la guerre a réveillé en lui « des instincts de cruauté et de barbarie » jusqu'à « prendre plaisir à tuer ».

Question 3 (documents 3 et 2)

Otto Dix peint des invalides aux visages détruits (les « gueules cassées »), à demi remplacés par des prothèses et des appareils mécaniques, qui jouent aux cartes. Les hommes semblent réduits à des corps mutilés, presque à des machines. M. Brana, de son côté, montre que la guerre fait perdre aux soldats leur humanité. Ils ressentent du plaisir à tuer et agissent comme des bêtes.

Paragraphe argumenté (10 points). Texte modèle.

La Première Guerre mondiale (1914-1918) est une guerre d'une violence inédite, qui bouleverse durablement le monde. Quel en est le bilan ?

Le bilan humain est effroyable. On compte environ 9 millions de morts et disparus, soit 13,8 % des mobilisés, et des millions de blessés et de mutilés. Parmi eux, les « gueules cassées » qui portent à vie les marques de la guerre. La France, avec 1,4 million de morts et disparus, perd une grande partie de sa jeunesse masculine. Cela entraîne des familles brisées, de nombreuses

veuves et orphelins. La violence des tranchées marque aussi l'esprit des combattants et les déshumanise.

Les bilans matériel et politique

Le bilan matériel est lourd. Dans le nord et l'est de la France, la guerre détruit des villes comme Reims, des villages, des routes, des ponts et des terres agricoles. La reconstruction coûte très cher et endette les pays.

Le bilan politique est considérable. Quatre empires disparaissent : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Empire ottoman. De nouveaux États apparaissent en Europe centrale et orientale ; la révolution russe de 1917 installe un régime communiste. Les traités de 1919-1920, dont celui de Versailles, imposent à l'Allemagne vaincue des pertes de territoires et des réparations. Cela nourrit son ressentiment. Les États-Unis deviennent la première puissance économique. On crée la Société des Nations pour préserver la paix. Cette paix reste fragile : le souvenir de la guerre développe le pacifisme, mais les rancœurs préparent la Seconde Guerre mondiale.

Sujet 2 – Géographie : les limites de la puissance japonaise

Question 1 (document 1)

En mars 2011, un violent tremblement de terre (séisme) et un tsunami frappent le Japon. Un accident nucléaire suit à la centrale de Fukushima. Sur la photographie, la conséquence visible est la destruction. On voit des quartiers entiers inondés, des maisons arrachées, des débris et un incendie.

Question 2 (document 2)

Depuis 1990, la croissance du PNB est faible (autour de 0 à 2 %, parfois négative alors qu'elle dépassait 10 % dans les années 1960). Le taux de chômage augmente (environ 2,5 % en 1990 contre plus de 5 % au début des années 2000). Le Japon connaît ainsi un ralentissement économique durable : son modèle de croissance rapide est arrivé à ses limites.

Question 3 (documents 1 et 3)

Limite politique : le Japon n'obtient pas de siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, car on bloque sa candidature. Autre limite, militaire : sa constitution pacifiste limite ses interventions à l'étranger malgré ses équipements sophistiqués. Dernière limite, démographique : le vieillissement accéléré de sa population (plus de 64 ans : 19,5 % de la population, près de 29 % en 2025 selon le document). On peut ajouter, comme limite naturelle, les risques de séisme et de tsunami du document 1.

Paragraphe argumenté (10 points). Texte modèle.

Le Japon est une grande puissance économique, mais cette puissance connaît des limites. Lesquelles ?

La première limite est naturelle. Le Japon se trouve dans une zone très exposée aux séismes, aux tsunamis, aux typhons et aux éruptions volcaniques. En mars 2011, un séisme suivi d'un tsunami a ravagé le nord-est de l'archipel et provoqué un accident nucléaire. Cela a coûté très

cher et montré la vulnérabilité du pays. Le Japon, pauvre en matières premières et en énergie, dépend en outre de ses importations.

La deuxième limite est économique. Depuis les années 1990, la croissance est faible, le chômage progresse et la dette de l'État s'alourdit. Pourtant, le pays a connu une croissance de plus de 10 % par an dans les années 1960. Le Japon doit aussi faire face à la concurrence de la Chine et de la Corée du Sud.

La troisième limite est démographique. La population vieillit très vite, la natalité est faible et la population active diminue. Cela pèsera sur l'économie et sur les retraites.

Enfin, la puissance du Japon connaît aussi des limites politiques et militaires. Sa constitution pacifiste limite l'usage de ses forces armées, et il n'est pas membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Ainsi, le Japon est une grande puissance économique et technologique, mais une puissance fragile.

Deuxième partie : Éducation civique (12 points)

Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie et son rôle

Question 1 (documents 1 et 2)

Le Congrès adopte la loi du pays, après avis du Conseil économique et social et après délibération du Sénat coutumier. Le haut-commissaire de la République la promulgue ensuite. Elle porte sur trois signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie. Ce sont l'hymne (« Soyons unis, devenons frères »), la devise (« Terre de parole – Terre de partage ») et le graphisme des billets de banque.

Question 2 (document 2)

Les citoyens calédoniens (corps électoral restreint) élisent les 54 membres du Congrès pour 5 ans, au scrutin de liste, dans le cadre des trois provinces. Ces élus viennent des assemblées de la province Sud (32 membres), de la province Nord (15) et de la province des Îles (7).

Question 3 (documents 2 et 3)

Deux autres rôles du Congrès : il vote le budget (art. 84) ; il contrôle le gouvernement et peut mettre en cause sa responsabilité par une motion de censure (art. 95). Il élit aussi le gouvernement et délibère sur les affaires du pays.

Paragraphe argumenté (8 points). Texte modèle.

Depuis l'Accord de Nouméa (1998), la Nouvelle-Calédonie dispose d'institutions propres. Qu'est-ce que le Congrès et quel est son rôle ?

Le Congrès est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie, un peu comme le Parlement du pays. Il compte 54 membres élus pour 5 ans, issus des trois provinces (Sud, Nord, Îles Loyauté). Les citoyens inscrits sur le corps électoral restreint votent pour les assemblées de province, dont sont issus les élus du Congrès.

Son rôle est d'abord législatif. Il vote des délibérations et surtout les « lois du pays », qui portent notamment sur les signes identitaires (hymne, devise, billets) et d'autres compétences

transférées par l'État. Il vote aussi le budget. Ensuite, il contrôle l'exécutif : il élit le gouvernement collégial, dont le président, et peut le renverser par une motion de censure. Il travaille avec le Sénat coutumier et le Conseil économique et social, qu'il consulte. Le haut-commissaire, qui représente l'État, le contrôle.

Ainsi, le Congrès est le cœur de la vie politique calédonienne, qui permet l'expression de la souveraineté partagée et l'élaboration d'un destin commun.

Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

1 – Dates. Peuplement austronésien (culture Lapita) de la Nouvelle-Calédonie : vers 1100 avant J.-C. Couronnement de Charlemagne : 800 (Noël de l'an 800, à Rome). Règne personnel de Louis XIV : 1661-1715.

2 – Associations. Début du christianisme : premier siècle. Lois de Nuremberg : 1935 (lois antisémites nazies qui retirent aux Juifs la citoyenneté allemande). Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940.

3 – Repères spatiaux. A : l'océan Pacifique. B : l'océan Indien. 1 : les États-Unis. 2 : la Chine. 3 : l'Australie. 4 : la Nouvelle-Zélande.

Conseils pour le jour J

- Pour la question sur le bilan, distinguez toujours bilan humain, bilan matériel, bilan politique et économique.
- Quand on demande une « limite » ou un « rôle », citez un exemple tiré du document puis une connaissance personnelle.
- Pour l'éducation civique en Nouvelle-Calédonie, connaissez les institutions : Congrès, gouvernement, provinces, Sénat coutumier, haut-commissaire.
- Apprenez les repères mondiaux (océans, grands États) en vous aidant d'un planisphère recentré sur le Pacifique.
- Réservez 15 minutes pour relire et corriger l'orthographe, qui vaut 4 points.